

Image not found or type unknown



obligations pour les copropriétaires d'un chemin privé

Par **sissou024**, le **13/11/2012** à **14:25**

Bonjour,

J'ai acheté une maison déservie par un chemin privé dont je suis copropriétaire avec 10 de mes voisins.

je voudrais savoir si nous avons des obligations du type: éclairage (car il n'y en a aucun), assurance (car là aussi on n'a rien) etc...

Merci pour vos réponses!!